

L'hon. M. Andras: Nous nous sommes déjà lancés dans un programme de ce genre. Je songerai à donner des détails là-dessus dans toute déclaration que je pourrais faire à ce sujet.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'EXPANSION DE FILIALES AMÉRICAINES AU MOYEN D'ARGENT CANADIEN

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Je voudrais demander au premier ministre suppléant s'il est au courant d'une étude faite par M. David Belli du département du Commerce des États-Unis. Il ressort de cette étude que 94 p. 100 de l'argent servant à assurer l'expansion des filiales américaines au Canada est d'origine canadienne. Le gouvernement est-il prêt, lorsqu'il aura examiné ce rapport, à faire une déclaration au sujet des mesures qu'il compte prendre, afin d'empêcher la mainmise étrangère sur l'économie du Canada au moyen d'argent canadien?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Tout comme le député, j'ai lu cette nouvelle dans la presse. Je n'ai pas eu connaissance du rapport original. Je vais me pencher sur cette affaire, maintenant qu'elle m'a été signalée. Cette information a été communiquée au ministre du Revenu national qui prépare une étude sur l'ensemble de la question. Je sais que cet aspect du problème le préoccupe beaucoup.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre du Revenu national. Le ministre prend-il des dispositions concernant la situation décrite dans l'enquête effectuée par le Département du Commerce des États-Unis? Le rapport qu'il a l'intention de présenter au cabinet renferme-t-il des recommandations? Le ministre sera-t-il en mesure de révéler ces recommandations, sinon tout de suite, du moins à une date ultérieure?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Je suis au courant, en général, de l'importance des points auxquels le député fait allusion, même si je n'ai pas vu le rapport en question. C'est une question que j'ai certainement examinée au cours de mes travaux. Pour ce qui est de recommandations précises, ce sont, bien entendu, des points que le gouvernement devra examiner et régler dès qu'il sera en mesure de faire une déclaration à cet égard à la Chambre.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Peut-on nous donner une idée de la date à laquelle la Chambre sera informée de l'enquête et des recommandations du ministre?

L'hon. M. Gray: Pas encore, monsieur l'Orateur.

* * *

LES POSTES

L'AUGMENTATION POSSIBLE DU PERSONNEL

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

Étant donné qu'il annonçait hier l'établissement d'un programme portant le nom de «Postes garanties», je voudrais lui demander s'il voulait indiquer par là qu'il y aurait une augmentation du personnel de son ministère, et qu'il voulait faire sa part pour combattre le chômage?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): Je crois, monsieur l'Orateur, que nous pourrions rendre ce service avec le personnel que nous avons actuellement.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA CRIMINALITÉ ET LE CHÔMAGE—PROPOSITION DE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai une question à poser au solliciteur général. Je l'ai déjà posée deux fois, mais le ministre sera peut-être en mesure d'y répondre. Étant donné l'augmentation alarmante de la criminalité et de la violence qui risque de s'accroître davantage à cause du malaise social consécutif au chômage, le solliciteur général a-t-il des mesures à proposer pour y remédier? A-t-on l'intention de convoquer une conférence à ce sujet avec les autorités provinciales?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, la relation qui peut exister entre le chômage et le crime en général, ou les manifestations de violence, n'est pas toujours aussi directe qu'on le pense. Par exemple, il peut y avoir des gens qui commettent des actes criminels et qu'on peut considérer, au point de vue de la statistique, comme étant des gens sans emploi, parce qu'ils ne peuvent pas déclarer un emploi illégal.

[Traduction]

M. Baldwin: Le ministre a-t-il l'intention de discuter de ce grave problème avec les autorités provinciales?

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, nous entretenons des relations constantes avec les provinces, afin de discuter des perturbations qui peuvent se produire dans notre société, et je ne constate actuellement aucune situation alarmante qui pourrait nous forcer à avoir des consultations spéciales. Nous considérons que la situation sociale actuelle peut influer sur le chômage, ce qui ne veut pas dire que la situation générale, au Canada, soit alarmante.

QUÉBEC—LA QUESTION DES CARTES D'IDENTITÉ—LA CONSTITUTIONNALITÉ ET LA PROVINCE

[Traduction]

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la province de Québec songe sérieusement à imposer le port de cartes d'identité, le ministre peut-il nous dire s'il a